

# ATSEM, LES PREMIÈRES DE CORVÉES EXIGENT LA JUSTICE SOCIALE

# Le 31 mars, participons nombreuses à la journée nationale de mobilisation des Territoriaux

**Nous sommes mal payées**, sans perspective d'évolution de carrière, nous subissons de plein fouet la crise, des difficultés de plus en plus importantes pour s'en sortir tous les mois ! Le 19 février, le Premier Ministre a annoncé une revalorisation des rémunérations de plusieurs métiers du secteur social et médico-social. Une fois de plus, les ATSEM sont les grandes oubliées ! Notre revalorisation salariale est pourtant plus qu'urgente !

**Notre travail est pénible**, fatigant. Nombre d'entre nous ne peuvent pas terminer leur carrière à l'école parce que le physique ne suit plus. Chaque année des milliers d'ATSEM, dans toute la France se retrouvent en commission de réforme, parfois en retraite pour invalidité sans aucun reclassement. Avec la loi de Transformation de la Fonction publique (loi du 6 août 2019), il n'y a même plus de commissions de réforme ! Le saccage va être de plus en plus expéditif ! Nous voulons une reconnaissance précise de la pénibilité de notre métier. Une reconnaissance de haut niveau, qui passe par la diminution du temps de travail et un départ anticipé à la retraite.

**Il y en a assez du manque de reconnaissance.** On sert souvent de « bouche trou » dans les écoles, nous subissons souvent des plannings à géométrie variable... Avec la loi de Transformation de la fonction publique pour tout remerciement de notre investissement auprès des enfants, c'est le vol des congés dans les collectivités qui passent à 1607 heures annuelles, ce sont les menaces contre notre droit de grève, c'est la suppression de nos CAP... Ils disent que nous rendons un service public essentiel, alors nous le disons avec force, il est essentiel de répondre à nos revendications (et donc de nous permettre de faire grève lorsque nous le jugeons nécessaire pour nous faire entendre) !

## LE MÉPRIS, ÇA SUFFIT !

Nous demandons la reconnaissance de notre beau métier ! Ce qui passe a minima par :

- L'augmentation immédiate de nos salaires ;
- L'accès à la catégorie B « type » au regard de nos missions et qualifications ;
- une ATSEM par classe sur tout le temps scolaire et des remplacements immédiats en cas de sous-effectif ;
- La reconnaissance de la pénibilité de notre métier : baisse du temps de travail à 32 heures hebdomadaire, reconnaissance des sujétions particulières, inscription du cadre d'emploi des ATSEM auprès de la CNRACL, en carrière active (départ anticipé à la retraite sans décote) ;
- La reconnaissance de nos missions éducatives, conformément au référentiel du CAP petite enfance ;
- L'abrogation de la loi de Transformation de la fonction publique.

Pour un service public de qualité partout, pour tou-te-s. Pour préparer l'avenir de nos enfants, il faut améliorer le présent des ATSEM !

**LA CGT NE LÂCHERA PAS !  
Mobilisons-nous le 31 mars 2022 !**

J'ADHÈRE

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Courriel : ..... @ .....

Collectivité (nom et département) : .....



Fédération CGT des Services publics

Case 547 - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil Cedex

Tél. : 01 55 82 88 20 - Email : fdsp@cgt.fr | Site Internet : [www.spterritoriaux.cgt.fr](http://www.spterritoriaux.cgt.fr)

Pour te syndiquer en ligne, scanne le Flashcode !

